



ADMINISTRATION COMMUNALE DE PETANGE

REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Les membres du conseil communal se réuniront le **12 mai 2025** en la salle des séances à l'Hôtel de Ville, pour délibérer sur les objets suivants :

ORDRE DU JOUR

Séance à huis clos (17.25 heures)

1. Personnel : Promotion d'un fonctionnaire communal – décision.

Séance publique (17.30 heures)

2. Communications du collège des bourgmestre et échevins.
3. Administration générale
 - 3.1. Titres de recettes – décision.
 - 3.2. Etat des recettes à recouvrer à la clôture de l'exercice 2024 – décision.
 - 3.3. Autorisation globale d'ester en justice en matière de recouvrement des factures non payées – décision.
 - 3.4. Stade Jos. Philippart à Rodange – drainage et renouvellement du terrain de football : vote d'un devis adapté – décision.
 - 3.5. Démission et nomination dans l'équipe climat – décision.
4. Personnel
 - 4.1. Création d'un poste d'employé communal (m/f) dans le groupe d'indemnité B1, sous-groupe technique, pour les besoins du service entretien et nettoyage du département technique – décision.
 - 4.2. Création d'un poste de fonctionnaire communal (m/f) dans le groupe de traitement B1, service technique, pour les besoins du service entretien et nettoyage du département technique – décision.
5. Affaires sociales
 - 5.1. Convention concernant le fonctionnement du Centre de rencontre, d'information et d'animation pour jeunes « Pétenger Jugendhaus » ainsi que du service « Pétange Outreach » pour l'année 2025 – décision.
 - 5.2. Adaptation des loyers des logements communaux – décision.
6. Propriétés
 - 6.1. Compromis concernant la vente d'un terrain sis à Rodange, lieu-dit « A Stacken » à M. Simões Da Silva Miguel – décision.
 - 6.2. Compromis concernant la vente de deux terrains et d'un carport sis à Rodange, lieu-dit « Rue Jules Prussen » à M. Najah Abid et Mme Julie Campos – décision.
 - 6.3. Acte concernant la vente d'un terrain sis à Rodange, lieu-dit « Rue Willy Huberty », à M. Admir Skrijelj et Mme Eldina Ramcilovic – décision.
7. Urbanisation : Droit de préemption relatif à deux parcelles cadastrales situées à Lamadelaine, au lieu-dit « Rue de l'Eglise » - décision.
8. Transports et communications : Règlement temporaire d'urgence de la circulation routière à Pétange, route de Longwy – décision.
9. Vie associative : Convention avec l'association « Amicale vun den ale Rodanger Guiden a Scouten ASBL » - décision.

Ainsi arrêté à Pétange, le 30 avril 2025
Pour le collège des bourgmestre et échevins :

Le secrétaire,

Le bourgmestre,